

Parc national de Port Cros

Objectif 5.II Éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel des coeurs

La proportion de visiteurs se rendant dans les espaces d'accueil et d'information reste très faible au regard du niveau de fréquentation des îles (moins de 5 % pour Porquerolles et environ 20 % pour Port-Cros). Par ailleurs, si les visiteurs déclarent savoir qu'ils arrivent dans un espace protégé à leur arrivée sur les îles (62% sur Port-Cros et 43% sur Porquerolles), ils sont peu informés de la fragilité de ces territoires et des précautions à prendre pour les découvrir.

Il s'agit donc en partenariat avec les acteurs éducatifs publics et privés des îles et du littoral, voire en impliquant les citoyens eux-mêmes, de démultiplier les relais d'information et de sensibilisation, de développer de nouveaux supports et vecteurs d'information, de favoriser l'engagement aux côtés du Parc pour la préservation du patrimoine des îles.

Au-delà du respect des recommandations et de la promotion de comportements respectueux sur les îles, l'enjeu de cette démarche, est de mettre à profit le séjour des visiteurs sur les îles, pour qu'ils adoptent plus généralement ces comportements dans leur vie quotidienne.

4 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.II.1 Poursuivre les actions d'information, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement et de développement durable.</p> <p>Cette mesure vise aussi bien les habitants que les visiteurs. La mise en oeuvre de cette mesure porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation d'actions collectives de sensibilisation et de communication pour susciter l'engagement vers un comportement écoresponsable sur les îles ; - améliorer la diffusion des messages de sensibilisation sur la préservation des 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec la commune d'Hyères et les autres partenaires • Conseil/Appui techniques aux porteurs de projet pour mettre en oeuvre des actions écoresponsables • Partage d'expérience • Renforcement de la mission de sensibilisation des gardes moniteurs • Amélioration de la signalétique et de l'attractivité des maisons de parc • Constitution d'un réseau de relais d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de communication et de sensibilisation avec le PNPC • Diffusion des bonnes pratiques • Relais d'information institutionnelle • Mutualisation d'espaces d'accueil existants (capitainerie et embarcadères, OT, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Compagnies maritimes • Offices de tourisme • Associations • Gestionnaires de port, PTP • CDP, plongeurs, loueurs de vélo et bateaux, guides et accompagnateurs, hébergeurs, • Syndicats professionnels et fédérations sportives • ADEME, agence de l'eau,

Parc national de Port Cros

<p>patrimoines, des espèces et des habitats naturels en particulier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et diffusion de supports et de contenus pour affichage, communication web et multimédias • Organisation de sessions <p>d'information pour les personnes relais</p>		<p>CCIV</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitants, propriétaires
<p>5.II.2 Coeur et AOA île: Renforcer les partenariats avec les acteurs éducatifs investis sur les îles, pour favoriser l'accueil des publics et diversifier l'offre pédagogique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Soutien de la démarche : Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs • Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes <p>d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la démarche: Information des établissements scolaires et gestion des inscriptions en relation avec les acteurs éducatifs • Mise à disposition d'animateurs pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturels en coeurs de Parc 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations, collectifs et réseaux EEDD • Associations et établissements <p>accueillant du public sur les îles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guides accompagnateurs • Centres de loisirs et de vacances
<p>5.II.3 Coeur et AOA île: Multiplier et diversifier les interventions de sensibilisation et les supports pédagogiques en particulier les outils numériques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un centre ressource <p>virtuel sur le site du parc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation et diffusion des outils de sensibilisation existants auprès des réseaux structurants du territoire • Proposition de nouveaux outils de découverte 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au Comité de sélection • Relais d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • Centre de loisirs et de vacances • Artistes • Acteurs socio-économiques • Intercommunalités • CG83, • CR PACA
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #4779

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 15:18